

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 19/10/2026

Reçu en préfecture le 19/10/2026

Publié le

ID : 001-210103479-20261012-2026075-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-075

Séance du 12 OCTOBRE 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 30/09/2026
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 30/09/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

Présidence : M VALLOS Frédéric, Maire

PRESENTS:

M. VALLOS Frédéric, M. ANTON Steve, M. BOIDRON Bruno, M. COLLET Baptiste, Mme COUPAS Florence, Mme DALMAIS Anne-Sophy, Mme DELCROIX Stéphanie, M. DELPOUX Jérémie, M. DIOT Georges, M. GAY Richard, Mme HUMBERT Séverine, Mme JANIN Blandine, Mme MARTELLI Françoise, Mme MICHOD Mireille, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. RICHARD Germain et Mme TRINQUET Alexandra

ABSENT EXCUSE :

POUVOIRS :

Mme GAUTIER-WILL Pascale, a donné pouvoir à VALLOS Frédéric

Madame Anne-Sophy DALMAIS a été nommé secrétaire de séance.

Objet : CCDSV Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion du service assainissement pour l'année 2025.

Monsieur le Maire expose que les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée pour l'année 2025,

Monsieur Stéphane BERTHOMIEUX, Président de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée présente le rapport annuel de 2025.

Le Conseil municipal devra prendre acte de cette présentation

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel d'activités du service assainissement de la CCDSV pour 2025
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la CCDSV
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré
le 12 octobre 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
Anne-Sophy DALMAIS

Signé électroniquement par :
Frédéric VALLOS
Date de signature : 19/10/2026
Qualité : Mairie de SAINT DIDIER
DE FORMANS